



Tél: 04.76.05.52.82 Fax: 04.76.05.56.92 Email: transaction@changeur.immo www.immobilierechangeur.com

Liste des pièces à fournir pour la mise en vente de votre appartement

Pour les besoins de la ALUR et au plus urgent pour la mise en ligne :
Titre de propriété
Copie de votre pièce d'identité
Copie de votre taxe foncière
Les deux derniers décomptes de charges de l'immeuble
Le nombre exact de lots que comporte la copropriété (dans l'état descriptif de division de l'immeuble)
Diagnostics obligatoires : * superficie Carrez, * Diagnostic de recherche d'amiante * Diagnostic de recherche de plomb (pour tout type de bien construit avant 1949), * Diagnostic de performance énergétique * Diagnostic électricité * Diagnostic gaz
Pour la signature d'un compromis :
Règlement de copropriété et état descriptif de division
Les procès-verbaux des assemblées générales des 3 dernières années
L'ordre du jour de la dernière assemblée générale et ses annexes (afin de connaître le montant des charges courantes du budget prévisionnel, les sommes à devoir des copropriétaires et s'il existe un fond de travaux).
Le carnet d'entretien de l'immeuble



